

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 15 JUIN 2020 A 18H30 EN VISIOCONFERENCE

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Etaient présents :

Serge Vigier, président
Patrick Bouzenot, délégué général
Véronique Barrau, secrétaire
Philippe Le Saux, trésorier

Massinissa Aït Gherbi, Karim Ben Slimane, Nicolas Bernard, Laurence Berthelot-Maruzzi, Jeanne Corbau, Yves Durand, Loann Fraillon, Emmanuelle Guyot, Yoann Hodeau, Adrien Lepage, Amélie Longère, Stéphane Mangiavacca, Gabrielle Ménard, Jean-François Turon, administrateurs Nicolas-Max Nérôme, Bruno Seznec, Romain Toesca, Nicolas Valette, membres associés

#### Etaient excusés :

Laurent Dugas, Martine Landon, Paul-Henri Oltra, Stéphane Tedesco, administrateurs Pierre Zigrand, membres associés

### Etaient absents:

Antoine Bayon de Noyer, Aymeric Veyron, administrateurs Jérémy Désir, membres associés

## **Compte Rendu**

## 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 mai 2020

Ouverture du CA par Serge Vigier avec l'approbation du PV du CA du 19 mai 2020. Pas de remarque de la part des membres du CA.

Le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

## 2- Association

## 2.1 Activités depuis le dernier CA

Patrick Bouzenot rappelle les principaux évènements depuis la réunion du 19 mai 2020 :

- Cotisation : présentation des cotisations sur les 2 cursus ICM et ISMIN.
- Cotisation ISMIN: plus bas que ce qui était attendu malgré les campagnes de relance.
   Plusieurs alumni ISMIN ne souhaitent plus cotiser à l'association car ils ne se rappelaient plus qu'ils étaient cotisants avec la mise en place du prélèvement automatique (qui était transparent pour eux).
- Annulation des Voyages d'Intégration ICM-ISMIN par l'Ecole, tels que prévus dans les contrats en cours imposées pour cet évènement. Réflexion en cours sur les possibilités de les organiser quand même à la rentrée dans le respect des règles sanitaires.
- Livres Ingénieur Humaniste ont été envoyés.

 Organisation délégation générale pendant la période Covid : télétravail pour Martine Billand et Patrick Bouzenot, maladie pour garde d'enfants pour Corinne Chaffangeon jusqu'à fin avril, puis chômage partiel à temps plein jusqu'à fin mai et à mi-temps de son temps partiel en juin. Retour à la normale à partir de juillet.

## 2.2 Approbation du rapport d'activité 2019

Serge Vigier présente les grandes lignes du rapport d'activité.

- Remarque de Bruno Seznec pour correction sur le poste de Cécile Dejoux, présentée comme spécialiste reconnue de l'intelligence artificielle alors qu'elle est plutôt spécialiste des ressources humaines.
- Remarque de Massinissa Aït Gherbi pour rajouter la contribution au cursus ISMIN. Une note sur cette contribution devra être envoyée à Patrick Bouzenot avant le 16 juin 2020 pour la rajouter.

Le projet du rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.

### 2.3 - Organisation de l'Assemblée Générale

Véronique Barrau présente l'organisation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020 :

- Visioconférence avec Gotomeeting et elle sera aussi enregistrée
- Une séance de test de connexion sera faite la veille à la même heure
- Difficulté pour gérer les votes en visio
  - La proposition d'utiliser un formulaire (type G-form) pour les votes semble être complexe.
  - Patrick Bouzenot propose de faire un vote en passant par le site de l'association comme pour l'élection des membres du CA. Une proposition de vote des résolutions avant séance devra être mis en place.

Patrick Bouzenot propose de ne prendre en compte que les votes envoyés avant l'AG (pas de votes en direct), avec un rappel amical par courriel 48 h avant la clôture des votes pour ceux qui se sont inscrits et n'ont pas encore voté.

L'envoi de l'URL permettant de voter doit être fait en même temps que l'invitation à l'AG. Véronique Barrau et Patrick Bouzenot finaliseront cela avant le 17 au matin, date butoir pour l'envoi des convocations.

Bruno Seznec organisera un test la veille de l'AG pour que les participants testent leur matériel afin de ne pas avoir de souci de connexion le jour J. Bruno Seznec a des doutes sur la faisabilité de la visio à plus de 100 participants.

Massinissa Aït Gherbi demande s'il est possible d'enregistrer facilement la réunion, car côté invité il n'est pas possible de le faire, même via l'outil Xbox Game Bar (outil de capture vidéo d'écran de Windows 10). Serge Vigier et Véronique Barrau confirment que cette option est proposée aux organisateurs de la visioconférence.

### 2.4 Résultat des Elections aux postes d'administrateurs

En ce qui concerne le résultat des élections aux postes d'administrateurs, Patrick Bouzenot rappelle que 9 sièges étaient mis aux voix (8 de renouvellement naturel plus 1 pour un mandat de 2 ans suite à démission).

9 candidats se sont présentés, ils sont donc tous élus. 327 votes par voie électronique et 13 par voie postale (2 fois moins que les années précédentes pour le vote papier) ont été reçus, soit 340 votes au total ce qui est un bon total par rapport aux 3 précédents votes depuis que le vote électronique a été mis en place.

36 votants sur 144 électeurs ISMIN. Arthur Godard = 3ème ISMIN.

Conformément aux règles définies avant le vote, le membre élu qui récoltera le moins de voix se verra attribuer le mandat d'une durée de deux ans. Les résultats sont présentés par ordre décroissants de votes reçus :

Marie-Céline BURLATS (E1991), nouvelle candidate, devient administratrice pour un mandat de 3 ans :

Nicolas-Max NEROME (E2014), membre associé, devient administrateur pour un mandat de 3 ans :

Arthur GODART (El2015), nouveau candidat, devient administrateur pour un mandat de 3 ans ; Nicolas BERNARD (E2008), administrateur sortant, est renouvelé pour un mandat de 3 ans ; Nicolas VALETTE (E1997), membre associé, devient administrateur pour un mandat de 3 ans ; Jean-François TURON (E2008), administrateur sortant, est renouvelé pour un mandat de 3 ans ; Géraud-Loup DIOGO (E2014), nouveau candidat, devient administrateur pour un mandat de 3 ans ; Pierre ZIGRAND (E2012), membre associé, devient administrateur pour un mandat de 3 ans ; Romain TOESCA (E2015), membre associé, devient administrateur pour un mandat de 2 ans ;

A noter que Arthur Godart sera le troisième administrateur ISMIN.

Patrick Bouzenot souhaite que le Conseil d'administration remercie les membres sortants qui n'ont pas souhaité se représenter (Antoine Bayon de Noyer, Jeanne Corbeau, Karim Ben Slimane, Yoann Hodeau, Paul-Henri Oltra, Aymeric Veyron). Il est rappelé à Jeanne Corbau et Yoann Hodeau en particulier qu'il leur suffira d'en faire la demande pour devenir membres associés, sous réserve de l'acceptation du nouveau bureau lors de la première réunion du CA 2020/2021 (septembre 2020). Jeanne Corbau indique être intéressée, Yoann Hodeau dit préférer laisser passer l'été pour se prononcer.

Les nouveaux membres élus se verront envoyer, comme chaque année, les trois derniers PV de réunion de CA pour se « mettre dans le bain ».

## 3. <u>Intervention de David Delafosse (N88), Directeur de la Recherche et de l'Innovation à Mines Saint-Etienne, en charge des travaux sur les classements internationaux.</u>

L'école figure depuis peu entre les 401° et 500° places du classement mondial THE (Times Higher Education World University Rankings), et dans le top 250 du sous-classement « Engineering & Technology » grâce au travail de David Delafosse et son équipe.

Un gros travail de re-référencement des publications de chercheurs de l'Ecole a dû être fait, une partie significative de ces publications (30%) étant attribuées par erreur à l'Ecole des Mines de Paris par les robots de référencement. Tout ceci a fait l'objet de plusieurs mails et annonces de la part de l'Ecole.

David Delafosse nous explique participer à un groupe de travail IMT avec Telecom Paris et IMT Atlantique pour faire le « reverse engineering » des classements et comprendre leur fonctionnement afin de mieux y figurer à l'avenir. La note globale est composée d'une note standard (nombre d'élèves au niveau *bachelor*, niveau master, de doctorants, le CA de la recherche, nombre de publications scientifiques, nombre de citations de ces publications…) et d'une note de réputation.

En déconstruisant les scores avec les données renseignées par les 3 Ecoles de l'IMT présentes dans ces classements, le groupe de travail conclut que les notes semblent être données de façon linéaire sur la majorité des critères standard (score sur chaque critère calculé grâce à une « règle de trois » par rapport à l'université qui a le plus gros score sur le critère en question). Un poids conséquent est donné aux « indicateurs recherche » en ce qui concerne la note « standard ».

En ce qui concerne la seconde note, dite de réputation, elle compte pour 30% de la note globale et est répartie entre un score de réputation en recherche et un en formation. Ce score n'existe pas dans les classements de la presse française. Des universitaires reconnus sont appelés à citer les noms de 15 universités étrangères et 10 nationales qui selon eux sont en pointe dans leur propre domaine. Les établissements très connus (MIT, Stanford, Oxford...) captant beaucoup de réponses, une correction logarithmique est apportée pour lisser les résultats et donner les notes de réputation d'universités moins connues. Qu'une Ecole soit citée par un répondant étranger semble compter double par rapport à une citation dans son propre pays.

Notre Ecole a un score de réputation très proche de zéro. Etant donnée la forme de la correction logarithmique, on imagine bien que, pour une école peu citée comme la nôtre, un petit nombre additionnel de réponses, surtout venant de l'étranger, permettrait de se distinguer du « bruit de fond » et augmenterait donc drastiquement le score de notoriété et donc le classement général de l'Ecole. Le retour d'expérience d'IMT Atlantique montre que notre Ecole pourrait gagner une bonne centaine de places en suivant leur exemple afin d'être plus souvent citée. Cette notoriété n'étant calculée qu'au travers des réponses d'académiques, notre association n'a cependant aucun rôle à jouer sur ce sujet.

Après avoir atteint l'objectif de figurer dans le THE, le nouvel objectif est d'entrer dans un délai de 3-4 ans dans le classement QS (Quacquarelli Symonds World University Rankings, dit « classement de Singapour »).

Le classement QS est à mi-chemin entre un classement privilégiant la taille des universités (ARWU, pour Academic Ranking of World Universities, dit « classement de Shanghai ») et un classement rapportant les points à la taille des établissements (comme le THE). Ce classement est également très regardé.

La note liée à la réputation d'une université est, dans le classement QS, la somme d'une note de réputation académique (entre pairs) et d'une note de réputation des employeurs. Contrairement au classement THE dans lequel la liste des répondants est définie par THE, QS permet aux écoles de « pousser » des listes de 200 noms d'académiques et d'industriels. L'Association et son réseau d'Alumni pourraient donc aider l'Ecole à augmenter cette seconde note de réputation en faisant en sorte que le nom de notre Ecole ressorte plus souvent parmi les répondants. IMT Atlantique est en pointe sur le sujet en France et nous apporte son aide au travers des réunions auxquelles David Delafosse participe dans son groupe de travail IMT.

Ce qu'Anne Beauval (Directrice déléguée d'IMT Atlantique) a fait, concrètement, c'est solliciter par mail ou InMail (messagerie LinkedIn) 17.000 Alumni, avec un taux de retour faible mais non nul. Cela a permis à IMT Atlantique d'avoir un score de réputation que nous envions. Pour « sortir du bruit de fond », il faudrait que 5 ou 6 personnes dans le monde cite Mines Saint-Etienne.

David Delafosse propose de s'appuyer sur les Alumni et de constituer un groupe de travail de 4-5 personnes, bien connectées, pour solliciter tout le réseau, surtout à l'international. Il faudra :

- Sensibiliser les Alumni au classement,
- Leur demander de s'inscrire sur le site de QS ou accepter que leurs coordonnées apparaissent dans la liste de noms qui sera « poussée » par l'Ecole.

La bonne période pour lancer le groupe de travail (GT) est septembre. Patrick Bouzenot a déjà travaillé sur le sujet en répertoriant quelques noms de personnes « influentes » à contacter. Le GT devra plutôt investiguer sur LinkedIn pour accrocher plus de personnes grâce à une lettre-type fournie par QS qui invite les personnes à s'inscrire sur le site de QS sans pour autant demander aux personnes de voter pour sa propre Ecole. L'ambiguïté réside dans le fait que la lettre peut être envoyée par un notable de l'Ecole ou de l'Association, indiquant clairement l'objet du courrier sans

l'écrire. Cela semble avoir très bien marché pour IMT Atlantique grâce à la signature de « Directrice Déléguée » dans ses envois aux Alumni. Il est formellement interdit de modifier la lettre-type ou de l'envoyer en masse (il faut que les envois soient faits de pair à pair, sans jamais passer par des listes de mail), au risque de se faire sortir du classement.

Serge Vigier demande s'il y a des volontaires parmi les administrateurs, personne ne se manifeste mais Véronique Barrau propose que le futur apprenti travaille aussi sur le sujet. David Delafosse pense que c'est faisable mais que le retour d'expérience d'IMT Atlantique indique qu'il y a une grande importance de la personne qui expédie le mail. Le « taux d'embrigadement » semble lié au fait que le mail initial provienne de la « Directrice Déléguée » de leur Ecole. Serge Vigier dit que l'idée de Véronique Barrau semble tout de même bonne. L'apprenti devra être aiguillé par Loann Fraillon et Nicolas Valette et un référent spécifique au sujet.

Est décidé qu'un premier contact avec David Delafosse sera établi quand l'apprenti sera recruté, une visioconférence sera organisée avec Anne Beauval.

David Delafosse précise que c'est un sujet sur lequel l'IMT a un vrai intérêt, on partage tout et on en bénéficie tous.

<u>Question de Yves Durand</u>: recommandation de l'école ou d'un secteur de l'école : on rentre en amont le secteur d'activité dans lequel on travaille, avant d'inscrire la liste d'écoles.

Première étape : David Delafosse va rencontrer Anne Beauval (Directrice IMT Atlantique)

## 4. <u>SA HLM</u>:

Informations du Conseil d'administration sur la Loi Elan.

Point des études et réunions depuis la dernière réunion CA :

→ Mise en place d'un groupe de travail Loi Elan et d'un Comité de pilotage

GT Loi Elan : Jean-François Guerder, Bernard Forest, David Fara, Gilles Pannaux, Stéphane Mangiavacca et Patrick Bouzenot, animateur du GT.

Copil : avec les présidents des 3 structures Amicale, SA HLM et AGME : Serge Vigier, Jean-François Guerder, Didier Bernache-Assollant, Patrick Bouzenot assurant le lien avec le GT.

→ Les études confiées à Maitre Bonnet ont pour objectif d'expertiser au niveau juridique les solutions possibles et de proposer avant les congés la meilleure solution pour un maintien dans le monde HLM et pour une sortie du monde HLM avant les congés.

→Etude Maître Bonnet n°4 le 18 mars :

- Sur le processus d'information et de consultation des instances statutaires SA et Amicale qui confirme la nécessité de consulter AG de l'Amicale
- Sur le fait que la SA puisse prendre en charges les études réalisées
- Sur la possibilité à l'organisme propriétaire de fixer le prix de vente mais que ce prix ne devra être ni trop bas ni trop avantageux
- → Réunion DDT du 8 avril : mise en place d'une co-construction de la meilleure solution pour la SA HLM. Les principales conclusions de cette réunion sont :
- La SA n'est pas menacée de dissolution le 31/12/2020 si une solution est en cours d'élaboration
- L'Article L122-11 qui conduit à laisser la majeure partie des actifs dans le monde HLM ne n s'appliquerait pas au cas de la SA HLM
- 2 scénarii privilégiés par la DDT à la fin de la réunion

Maintien → adossement à un groupe vertical :

Répartition du capital 60% pour la SA /40 % pour le groupe

 Pacte d'actionnaire sur la prise des principales décisions permettant de faire bénéficier la SA HLM du label Loi Elan du groupe national

Sortie → application à construire de la vente de Foyers logements à une association dans le cadre du L 443-15-6 du CCH

Possibilité de flux financiers limités voir nuls.

Sur les 2 scénarii, la DDT demandera infos et avis du ministère.

→Etude n°5 Maître Bonnet du 14 mai sur la vente de foyers logements étudiants dans le cadre du L443-15-6

- Analyse détaillée de cet article et aussi L422-11-1 mettant en évidence des points abordés avec la DDT qui ne sont pas formellement décrits dans les textes et qui devront être confirmés par l'administration
- Proposition projet de lettre au préfet qui ne peut être envisagé que si elle ne pose pas de problème à la DDT

### → Contact avec la DDT :

- Elle a préféré ne pas demander l'avis du ministre car après analyse la mise en œuvre des 2 solutions est du ressort des autorités locales
- Elle est demandeur d'une lettre de la SA au préfet posant ses questions sur la mise en œuvre de la solution qui aurait sa préférence.
- → Confirmation à Maître Bonnet de l'utilité d'un projet de lettre au Préfet et du besoin d'une étude sur le dispositif d'adossement avec un groupe vertical.
- → Réunion du GT Elan du 8 juin
- Réunion avec Maître Bonnet début juillet sur les 2 études et le projet de lettre au préfet
- Réunion de travail avec la DDT sur les questions à poser ou non dans lettre
- Réunion du Copil à programmer sur contenu et envoi lettre
  - Envoi de la lettre avant les congés
     Décision à prendre par le Comité de Pilotage
  - o Serge Vigier jugera de l'utilité de faire valider la lettre au CA

Serge Vigier et le président du CA de la SA HLM se sont mis d'accord pour que ce dernier démissionne à la prochaine AG. Il souhaite et espère que le CA qui suivra élise Stéphane Mangiavacca comme nouveau président. 2 résolutions seront proposées à l'AG concernant les mandats d'administrateurs :

- o 1ère résolution : Renouvellement de Philippe Le Saux
- 2ème résolution : Patrick Bouzenot pour succéder à Yves Dalod

Stéphane Mangiavacca informe que la priorité est donnée sur le rachat de la Maison des Elèves par l'association. Serge Vigier précise que cela entraine :

- Une sortie du monde HLM
- Une acquisition par Mines Saint-Etienne Alumni (ou par l'AGME)

## 5. Campagne de recrutement de l'apprenti communication

Une offre d'alternance a été créée et partagée avec l'école. A ce stade, la diffusion a débuté auprès de plusieurs réseaux : EM Lyon, écoles de management, plateforme de recrutement – Indeed.

L'encadrement sera fait grâce à Gabrielle Ménard et Loann Fraillon. Serge Vigier sera responsable. L'alternant sera situé à Saint-Etienne et plus probablement dans le bureau qui vient d'être libéré à côté de celui de la délégation générale. Un point sera fait une à deux fois par semaine avec les encadrants. Il sera également en constante interaction avec le service communication de

l'école, Patrick Bouzenot et les Alumni. Son travail permettra de moins surcharger le délégué général et de faire des actions préconisées dans l'audit « Réseaux sociaux ».

Notons que Nicolas Valette et Loann Fraillon encadreront un stagiaire avec pour thématique la production de vidéos d'alumni et des interviews écrites. Cela pourra servir d'expérience pour piloter et suivre une personne à distance, comme l'alternant à la rentrée.

## 6. CV Book

Le CV book a été diffusé le 8 juin (repoussé de 3 semaines par rapport à la date initialement prévue. Les élèves ont ainsi pu bénéficier de 15 jours de plus pour modifier ou faire relire leurs CV. Une quarantaine d'élèves ont mis à jour leur CV et ceux qui souhaitaient intégrer des secteurs impactés par la crise (aéronautique / automobile) ont pu le faire apparaître dans 2 secteurs.

## 7. Relations avec l'école

### 7.1 Parcours Taupin

Pascal Ray avait émis la demande que les Alumni aident pour la communication pour les taupins. 2 niveaux de vidéos thématiques vont être proposés.

Un premier travail avec la communication de l'école a été mené pour faire 8 vidéos thématiques répartis dans les 4 secteurs « phares de l'Ecole » avec des profils à égalité Femme/Homme et avec 3 ISMIN et 5 ICM. Les entretiens et les vidéos sont en cours de réalisation par une personne de la Rotonde.

L'autre série de vidéos correspond à des vidéos spontanées d'Alumni. Un stagiaire va arriver pour mettre en place cela. Le stagiaire est choisi. Une réunion sera organisée par la direction de la communication. Emmanuelle Guyot sera présente également pour partager autour de la plateforme ambassadeurs. La Délégation Générale (avec Patrick Bouzenot) sera personne ressource pour le stagiaire. Suite à la sollicitation de l'Ecole pour aider les 2As à trouver un stage, un 2A de l'école a été retenu.

### 7.2 Recherche de stage

Certains 2A sont encore en recherche de stage. Lors de la dernière réunion, nous avions demandé que l'Ecole nous transmette les Majeures associées pour un meilleure ciblage. Mais ce n'est plus utile car si encore 30 personnes étaient en recherche il y a une semaine (8 étrangers qui sont rentrés chez eux avec autorisation de trouver un stage sur place), aujourd'hui, une très grande majorité a un stage.

### 7.3 Audit de la CTI

L'audit a révélé des points à améliorer que nous avions déjà identifiés, notamment sur la clarification et la cohérence des différents cursus. Il va aider à entrer dans une phase plus opérationnelle pour régler la communication de l'école. La vision est d'avoir une seule école (Mines Saint Etienne) et plusieurs diplômes délivrés. Les formations par alternance ne sont pas ouvertes aux ICM, ISMIN ou élèves de prépa, la question est de savoir si cela est impactant au niveau des classements. Un autre point est aussi de savoir pourquoi on n'ouvre pas des alternances ou des contrats de professionnalisation en parallèle des cursus classiques.

Notons qu'au cours de la réunion du Conseil d'Ecole, Pascal Ray a reçu un satisfecit unanime sur la gestion qu'il a eu de la crise de la part du Président, des délégués du personnel et de Serge Vigier au nom de Mines Saint-Etienne Alumni.

## 8. Comité directeur Intermines du 11 juin

L'Assemblée Générale a validé la création d'une filiale d'Intermines dont l'objectif est d'utiliser le réseau des mineurs pour mettre en place une activité de conseil, de management et de recrutement pour s'adresser à des Mineurs et faire travailler des Mineurs (SASU avec pour seul actionnaire Intermines). L'objectif est de faire un test de faisabilité pour la fin d'année. Selon les premiers résultats, la suite à donner sera étudiée.

Fin de la séance : 20h45

## Synthèse des actions décidées :

- AG : 30 juin. Véronique Barrau et Patrick Bouzenot finalisent le contenu de l'invitation pour envoi avant le 18 juin.
- Positionnement de l'Ecole (D. Delafosse): impliquer l'apprenti avec encadrement de Loann Fraillon et Nicolas Valette. Contacter David Delafosse dès son recrutement pour lancer le GT.

La Secrétaire

Le Président

Véronique BARRAU

Serge VIGIER